



ORANGE, le 18 Avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

AVENUE DE VERDUN –

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
& DU CADRE DE VIE**

Gestion du Domaine Public

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux d'ouverture de tranchée pour réparation fourreaux telecom et aiguillage entre chambres, **Avenue de Verdun** au droit du n° 154, la circulation des véhicules de toutes sortes sera alternée et établie avec un sens unique commandé par un pilotage manuel.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 29 Avril 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, date fixée au 21 Juin 2019 (2 jours d'intervention), sous l'entière responsabilité de la SARL RGTP de ROBION.